

DIRECTRICE / DIRECTEUR GÉNÉRAL-E ADJOINT-E DE COLLECTIVITÉ OU D'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FAMILLE - DIRECTION GÉNÉRALE

DOMAINE D'ACTIVITÉS - PILOTAGE, MANAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

Correspondance ROME E/M M1301 Direction de grande entreprise ou d'établissement public
Correspondance RIME E/M FPEEPP09 Cadre de direction d'un service territorial

MÉTIER

Définition

Participe au collectif de direction générale et représente son secteur au sein de la collectivité. Coordonne les directions et services de son secteur et par délégation, met en œuvre, régule, contrôle et évalue l'activité des services

Autres appellations

- Directrice / Directeur général-e adjoint-e des services
- Directrice / Directeur général-e des services techniques ou DGA en charge des interventions techniques, DGA ressources, etc.

Facteurs d'évolution

- Environnement socio-économique et raréfaction des ressources
- Multiplication des normes juridiques et techniques
- Évolution/augmentation de la demande sociale et de la participation des usagers
- Individualisation et judiciarisation accrues de la société
- Exigence croissante de rigueur et de transparence sur les actions menées
- Concurrence des territoires et augmentation des inégalités socio-économiques
- Montée en compétence des agents
- Recomposition des administrations territoriales (mutualisation, etc.)
- Essor du management par projets, du travail en réseau et des organisations transverses
- Évolutions technologiques de l'information et de la communication

Situation fonctionnelle

- Région, département, structure intercommunale, commune
- Emploi fonctionnel (ou détachement sur emploi fonctionnel). Nommé par l'exécutif, le directeur général exerce ses fonctions sous l'autorité de l'exécutif

Conditions d'exercice

- Gestion du temps arithmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public
- Rythme de travail soutenu, pics d'activité liés aux échéances de la collectivité, à l'agenda de l'élu, aux imprévus
- L'exécutif détenteur du pouvoir de nomination peut mettre fin, à discrétion, au détachement sur emploi fonctionnel. Le DGA agit en appui des élus en charge des politiques sectorielles
- Disponibilité

Spécialisations /

- Fonction du mode d'organisation de la collectivité

Extensions

Autonomie et

responsabilités

- Autonomie dans la mise en œuvre des priorités d'action
- Responsabilité de la gestion des ressources (financières, humaines et matérielles) et de l'organisation des secteurs d'activité dont il a la charge
- Délégation de fonction par la direction générale dans un ou plusieurs secteurs d'activité, en cohérence avec les orientations stratégiques de la collectivité
- Force de proposition auprès de la direction générale des services et des élus

Relations fonctionnelles

- Participation régulière au comité de direction au titre de sa double fonction globale et sectorielle
- Échanges réguliers avec les élus en charge du ou des secteurs d'activité
- Coopération avec les institutions et les partenaires aux plans national et du territoire
- Représentation de la collectivité auprès d'instances officielles, par délégation
- Communication régulière avec les collaborateurs (directeurs fonctionnels et/ou opérationnels concernés)
- Participation aux instances de gouvernance de la collectivité
- Coopération avec les institutions aux plans national et du territoire

Cadre statutaire

- Cadre d'emplois : Administrateurs territoriaux (catégorie A, filière Administrative)
- Cadre d'emplois : Attachés territoriaux (catégorie A, filière Administrative)
- Cadre d'emplois : Ingénieurs territoriaux (catégorie A, filière Technique)

| | |
|-----------------------------|---|
| Conditions d'accès | <ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie • Par détachement (procédure de droit commun, fonctionnaire de catégorie A titulaire du grade requis lié à la taille de la collectivité ou de l'établissement public) ou par voie de recrutement en tant que contractuel |
| Activités techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la définition du projet global de la collectivité et à sa stratégie de mise en œuvre, en particulier dans son secteur de délégation • Participation au collectif de direction générale • Supervision du management des services de son secteur • Pilotage de la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources dans son secteur d'intervention • Mise en œuvre, pilotage de l'évaluation des politiques locales et projets de la collectivité • Représentation institutionnelle et négociation avec les acteurs du territoire dans son secteur • Veille stratégique réglementaire et prospective |

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Participation à la définition du projet global de la collectivité et à sa stratégie de mise en œuvre, en particulier dans son secteur de délégation

- Participer au diagnostic des enjeux, forces et faiblesses du territoire et de la collectivité
- Proposer les conditions de faisabilité des objectifs politiques en relation avec les acteurs du territoire
- Conseiller les élus dans la rédaction du projet stratégique pour développer et aménager le territoire, et dans la définition du niveau de service
- Apprécier les risques juridiques et financiers
- Alerter et sensibiliser les élus aux contraintes et risques de certains choix

Participation au collectif de direction générale

- Contribuer à la définition et la conduite du projet managérial
- Porter et incarner, aux côtés du DGS et des élus, les valeurs de l'organisation
- Mobiliser et s'assurer de la motivation des équipes et fédérer autour du projet
- Participer à la circulation de l'information
- Contribuer à la mise en œuvre du système d'information général de la collectivité
- Participer au dispositif de communication interne

Supervision du management des services de son secteur

- Définir des objectifs collectifs et individuels et les évaluer
- Animer l'équipe d'encadrement
- Porter et conduire le changement dans une logique de service public
- Décliner le projet d'administration en projets de service et mobiliser les synergies
- Favoriser un climat social apaisé et respectueux, basé sur le dialogue et la prévention/résolution d'éventuels conflits
- Piloter et contrôler le dispositif hygiène, sécurité et santé au travail
- Mettre en place et animer un système de contrôle adapté aux services (procédures, documents, traçabilité)
- Évaluer les résultats dans le cadre du dispositif global de la collectivité

Pilotage de la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources dans son secteur d'intervention

- Identifier les marges de manœuvre financières et les seuils d'alerte
- Conduire l'élaboration et l'exécution du budget dans son secteur d'activité
- Favoriser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Maîtriser l'évolution des effectifs et de la masse salariale du secteur
- Proposer et piloter les modes de gestion adaptés des services publics de son secteur
- Piloter l'élaboration des outils/dispositifs d'aide à la décision
- Optimiser les moyens pour améliorer la performance et la qualité des services au public

Mise en œuvre, pilotage de l'évaluation des politiques locales et projets de la collectivité

- Décliner le projet global de la collectivité en actions sectorielles
- Répartir les activités et veiller au respect des délais
- Sécuriser les actes juridiques de la collectivité et garantir la bonne application des procédures
- Évaluer et optimiser la qualité des relations de la collectivité avec les publics dans son secteur
- Évaluer les effets des politiques publiques sectorielles
- Maîtriser les différentes catégories de risques liées aux actions engagées
- Solliciter les arbitrages du DGS
- Planifier les projets et les répartir
- Favoriser l'avancée des projets et arbitrer
- Piloter la mise en œuvre des tableaux de bord et les suivre
- Conduire des projets interservices ou stratégiques

Représentation institutionnelle et négociation avec les acteurs du territoire dans son secteur

- Développer des logiques de co-production de l'action publique
- Coopérer avec les partenaires et les acteurs de son secteur d'activité
- Représenter la collectivité auprès des acteurs et partenaires

Veille stratégique réglementaire et prospective

- Participer à la démarche prospective
- Mobiliser les sources d'information pertinentes
- Mobiliser les réseaux pertinents
- Structurer la veille en interne afférente à son secteur
- Exploiter les informations disponibles et les alertes

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Politiques publiques locales
- Fondements de l'action publique et des libertés publiques
- Processus de décision des exécutifs locaux
- Environnement territorial, enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques
- Modes de gestion des services publics locaux
- Principes du management opérationnel
- Principes du développement et de l'aménagement local
- Méthodes d'analyse et de diagnostic
- Partenaires institutionnels, publics et privés de la collectivité
- Réglementations applicables aux collectivités
- Théories du leadership et du management
- Méthodologie et outils du management par objectif, ingénierie de projet
- Communication interpersonnelle
- Méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques
- Statut de la fonction publique territoriale
- Risques juridiques et financiers liés à la gestion locale
- Règles de l'ingénierie publique
- Gestion financière et contrôle de gestion

SAVOIRS**> SAVOIRS GÉNÉRAUX**

- Sociologie des organisations publiques
- Cadre juridique et conventionnel
- Analyse d'indicateurs et mesure d'écart
- Règles et procédures budgétaires et comptables de la comptabilité publique
- Réglementation fiscale (subventions, délégations)
- Architecture des systèmes d'information
- Techniques d'animation et de dynamique de groupes
- Techniques de communication internes/externes
- Méthodes et techniques de concertation et de négociation
- Techniques du marketing territorial
- Gestion des ressources humaines